

5.0 crédits

60.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables :	Activité d'intégration professionnelle.
Thèmes abordés :	Le stage vise (1) à confronter l'étudiant à la réalité organisationnelle, politique, et clinique de l'intégration sociale et de la réhabilitation des patients psychiatriques dans la communauté et, (2) à préparer le mémoire de l'étudiant par une confrontation avec des expériences cliniques ou organisationnelles touchant à ce domaine.
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> · Au terme du stage l'étudiant aura fait l'expérience d'une problématique liée à l'intégration sociale et à la réhabilitation de patients psychiatriques ; · Il aura été confronté à des situations réelles impliquant des patients ou des groupes de patients ; · Il aura été confronté à des professionnels impliqués dans l'intégration sociale et la réhabilitation des patients ; <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<ul style="list-style-type: none"> · Rédaction d'une étude de cas critique[1] discutée par la théorie vue au cours étant intégrée comme un chapitre du mémoire de l'étudiant · Présentation de cette étude de cas dans un séminaire scientifique, par exemple du groupe MHSR <p>[1] Le stage d'observation n'est pas un stage classique d'apprentissage de bonnes pratiques mais bien un stage d'observation critique visant à améliorer les pratiques Le stage est évalué conjointement par le maître de stage et le promoteur du mémoire.</p>
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> · 60h d'observations non-participantes · Rédaction d'une étude de cas critique[1] discutée par la théorie vue au cours étant intégrée comme un chapitre du mémoire de l'étudiant · Présentation de cette étude de cas dans un séminaire scientifique, par exemple du groupe MHSR <p>[1] Le stage d'observation n'est pas un stage classique d'apprentissage de bonnes pratiques mais bien un stage d'observation critique visant à améliorer les pratiques</p>
Autres infos :	<p>Lieux de stages Ces lieux doivent remplir deux critères : (1) participer à l'intégration ou la réhabilitation sociale des usagers de la psychiatrie ; (2) être disposé à intégrer l'étudiant en identifiant un maître de stage. Exemples de lieux : Equipe mobile, soins communautaires, hôpital de jour, réunion de concertation, préparation des sorties hospitalières, club thérapeutique, réseaux de soins de santé mentale, centres de soins de santé mentale, services sociaux, services d'emploi, services de gestion de cas (case-management, référent de soins), initiatives d'habitation protégée, Centre de Réadaptation Fonctionnelle (conventions INAMI, par exemple). Une liste de lieux de stage est disponible auprès des référents académiques de l'option.</p> <p>Référents académiques Vincent Dubois, Guy Deleu, Pablo Nicaise, François Wyngaerden, Vincent Lorant</p> <p>Documents : une convention de stage est signée au début entre le maître de stage, l'étudiant et le référent académique : voir avec le secrétariat de la FSP http://www.uclouvain.be/314479.html</p>
Faculté ou entité en charge:	FSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	5	-	